

Mutilations génitales : l'excision touche des millions de femmes dans le monde, des milliers en France

samedi 10 novembre 2018, par [Le Monde](#) (Date de rédaction antérieure : 6 février 2018).

A l'occasion de la Journée mondiale contre l'excision, le point sur cette pratique rituelle interdite en France qui touche des millions de femmes et de fillettes dans le monde.

Qu'est-ce que l'excision ?

L'excision est une forme de mutilation sexuelle qui vise à retirer le clitoris, ou du moins une partie, d'une enfant ou d'une adolescente. Cette mutilation est pratiquée de manière rituelle dans de nombreux pays d'Afrique (Égypte, Soudan, Somalie, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal...), mais aussi en Indonésie et en Malaisie. Elle existe aussi au Pérou, en Colombie, en Inde... En 2016, les Nations unies dénombrèrent 200 millions de filles et de femmes ayant subi une forme de mutilation génitale dans les pays les plus concernés.

Quel est le but ?

De nombreuses raisons sont invoquées pour justifier cette mutilation, comme l'interdiction de l'accès à l'orgasme des femmes, considéré comme malsain, l'amélioration du plaisir sexuel masculin, des raisons hygiéniques (démenties à l'unanimité par les médecins) ou des croyances anciennes (initiation à l'état de femme, peur que le clitoris n'empoisonne l'homme, l'enfant à la naissance...).

L'excision est de fait une expression particulièrement violente de la domination masculine exercée sur les femmes là où elle est pratiquée. Pour Isabelle Gillette-Faye, directrice du Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles et du mariage forcé :

« Le clitoris est un organe qui ne sert qu'au plaisir. Si on en coupe une partie, c'est pour empêcher les femmes d'en avoir. »

Cela concerne-t-il la France ?

Oui. En France, on estime à environ 53 000 le nombre de femmes excisées. Pas moins de trois adolescentes sur dix dont les parents viennent de pays pratiquant l'excision sont menacées d'être excisées, à l'occasion d'un séjour à l'étranger le plus souvent. Parmi elles, une sur dix sera finalement excisée.

Quelles sont les conséquences pour les femmes excisées ?

Elles sont lourdes :

- douleur ;
- hémorragie ;

- infections ;
- problèmes urinaires ;
- diminution du plaisir sexuel ;
- complications lors de grossesses ou d'accouchements ;
traumatismes psychologiques...

Des techniques médicales ont été développées pour soigner les femmes mutilées. La gynécologue Ghada Hatem, fondatrice de la Maison des femmes de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), propose par exemple une chirurgie réparatrice.

C'est aussi la spécialité du docteur Mukwege, célèbre gynécologue et militant des droits de l'homme en République démocratique du Congo, qui a voué sa carrière à la lutte contre l'excision. Un engagement qui lui a valu des menaces de mort.

Est-ce puni par la loi ?

En France, oui ; des peines de prisons allant de dix à vingt ans d'emprisonnement peuvent être prononcées à l'encontre des auteurs selon l'âge de la victime, voire jusqu'à trente ans d'emprisonnement si celle-ci est morte des suites de cette mutilation. Depuis 2013, sont également punis d'une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'inciter quelqu'un à se faire exciser ou à pratiquer l'excision sur une tierce personne.

La victime peut porter plainte jusqu'à vingt ans après sa majorité, soit jusqu'à l'âge de 38 ans, pour condamner ces violences devant la justice française.

La première campagne de prévention à destination des adolescentes de 12 à 18 ans, lancée par le réseau associatif Excision, parlons-en !, a été lancée en mars 2017. Cette année, l'association met à disposition sur son site Internet un tchat numérique pour permettre « aux jeunes de s'informer de façon anonyme et gratuite auprès de professionnelles ».

La loi française protège toutes les filles qui vivent en France, quel que soit leur nationalité et le territoire où l'excision est pratiquée.

Tél : 17, en cas d'urgence

Tél ; 119, aides et infos

Plus d'infos :

Vidéo et information (gouvernement) :

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/campagne-de-communication-pour-lutter-contre-le-mariage-force-et-lexcision/>

P.-S.

• LE MONDE | 06.02.2018 à 10h44 • Mis à jour le 06.02.2018 à 11h12 :
https://abonnes.lemonde.fr/sante/article/2018/02/06/l-excision-touche-des-millions-de-femmes-dans-le-monde-des-milliers-en-france_5252381_1651302.html